

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POKER ASSOCIATIF

La législation & le poker associatif

1. CE QUE DIT LA LÉGISLATION
2. QUELQUES LÉGENDES URBAINES
3. COMMENT ÊTRE DANS LES RÈGLES
 - a. Généralités
 - b. Sacrifice financier
 - c. Dons
 - d. Gratuité
4. CAS PRATIQUE : PANAME DEEPSTACK OPEN
5. QUESTIONS / COMMENTAIRES

1. CE QUE DIT LA LÉGISLATION

1. Ce que dit la législation

Sous réserve des dispositions de l'article L. 320-6, les jeux d'argent et de hasard sont prohibés.

*Sont réputés **jeux d'argent et de hasard** et interdits comme tels toutes opérations offertes au **public**, sous quelque dénomination que ce soit, pour faire naître l'**espérance d'un gain** qui serait dû, même **partiellement**, au hasard et pour lesquelles un **sacrifice financier** est exigé de la part des participants.*

*Cette interdiction recouvre les jeux dont le fonctionnement repose sur le **savoir-faire** des joueurs.*

*Le sacrifice financier est établi dans les cas où une **avance financière** est exigée de la part des participants, même si un **remboursement** ultérieur est rendu possible par le règlement du jeu.*

[Article L. 320-1 du Code de la sécurité intérieure \(legifrance.gouv.fr\)](#)

1. Ce que dit la législation

*Sans préjudice des opérations autorisées en application de l'article L. 320-6, le fait d'**accomplir** ou de **faire accomplir** des opérations de jeux d'argent et de hasard en violation de l'article L. 320-1 est puni de **trois ans** d'emprisonnement et de **90 000 euros** d'amende. Ces peines sont portées à **sept ans** d'emprisonnement et à **200 000 euros** d'amende lorsque l'infraction est commise en **bande organisée**.*

Article L. 324-1 du Code de la sécurité intérieure (legifrance.gouv.fr)

Par dérogation aux articles L. 320-1 et L. 324-3, peuvent être autorisés :

*1° L'**exploitation par les casinos** de jeux d'argent et de hasard, conformément aux dispositions du chapitre 1er du présent titre ;*

*2° L'exploitation des jeux d'argent et de hasard mentionnés aux articles L. 322-3, L. 322-4 et L. 322-5 par des personnes **non opérateurs de jeux** ;[...]*

Article L. 320-6 du Code de la sécurité intérieure (legifrance.gouv.fr)

1. Ce que dit la législation

Autrement dit, l'activité **illicite** de tenue de maison de jeux d'argent et de hasard est **caractérisée** par la réunion de l'ensemble des ces **quatre** points :

- Jouer à un jeu qui contient, même **partiellement**, du hasard, même si le **savoir-faire** des joueurs prédomine ;
- Proposer une offre au **public** ;
- Faire naître une **espérance de gain** ;
- Exiger un **sacrifice financier**.

1. Ce que dit la législation

- Jouer à un jeu qui contient, même partiellement, du hasard, même si le savoir-faire des joueurs prédomine

A partir du moment où le jeu est le **poker**, et que ce jeu contient partiellement du **hasard**, ce critère existe de fait. Même si certains défendent l'idée que le poker est un jeu où on peut / doit **exploiter** ses adversaires, la définition des jeux d'argent et de hasard couvre cet **argument** en parlant du « savoir-faire des joueurs ».

- Proposer une offre au public

En France, la définition du cercle **privé** est la suivante : toute personne appartenant à la **famille** ou aux **amis d'enfance**. De fait, que ce soit un **tournoi** ou une **adhésion**, c'est ouvert au **public**.

1. Ce que dit la législation

- *Faire naître une espérance de gain*

En France, l'espérance de gain est considérée dès le **premier** euro gagné. Les seules **exceptions** sont :

- Les coupes ;
- Les médailles ;
- Les diplômes.

Même si les clubs de poker offrent à leurs membres des tickets **nominatifs** et utilisables uniquement dans des établissements **agréés**, ces tickets sont considérés comme une **espérance de gain**.

A noter que même si l'**intégralité** des lots était **offerte** à l'association (par exemple un sponsor qui offre des packages), cela serait quand même considéré comme une **espérance de gain**.

1. Ce que dit la législation

- Exiger un sacrifice financier

Un **droit d'entrée** pour accéder à un **tournoi** est un sacrifice financier **direct** (on paye pour gagner quelque chose).

Une **adhésion** pour jouer dans un **club** et avoir accès à différents **championnats** est un sacrifice financier **indirect** (on paye pour accéder à des compétitions et gagner quelque chose).

- Conclusion

A part si un club de poker ne propose **pas** de cotisation / droit d'entrée (absence de sacrifice financier) ou ne fait **rien** gagner (absence d'espérance de gain), les associations de poker ne sont pas en règle vis-à-vis de la législation.



2. QUELQUES LÉGENDES URBAINES

2. Quelques légendes urbaines

- Ce n'est réservé qu'aux membres donc ce n'est pas public ;
- On n'utilise pas l'argent des cotisations pour les lots ;
- Le tournoi est gratuit, c'est le repas qui est payant ;
- Droit d'entrée obligatoire mais avec une adhésion découverte / mensuelle incluse ;
- Pas de droit d'entrée, mais don obligatoire à une association caritative.

2. Quelques légendes urbaines

*Toutes ces affirmations sont bien évidemment **incorrectes** !*

2. Quelques légendes urbaines

- C'est réservé qu'aux membres donc ce n'est pas public
→ Les membres sont considérés comme du public
- On n'utilise pas l'argent des cotisations pour les lots
→ Il n'existe aucune corrélation entre sacrifice financier & espérance de gain
- Le tournoi est gratuit, c'est le repas qui est obligatoire et payant
→ Sacrifice financier indirect : on paye le repas pour participer au tournoi
- Droit d'entrée obligatoire mais avec une adhésion découverte / mensuelle incluse
→ Sacrifice financier direct (peu importe l'adhésion comprise ou non)
- Pas de droit d'entrée, mais don obligatoire à une association caritative
→ Sacrifice financier indirect : on fait un don pour participer au tournoi

3. COMMENT ÊTRE DANS LES RÈGLES

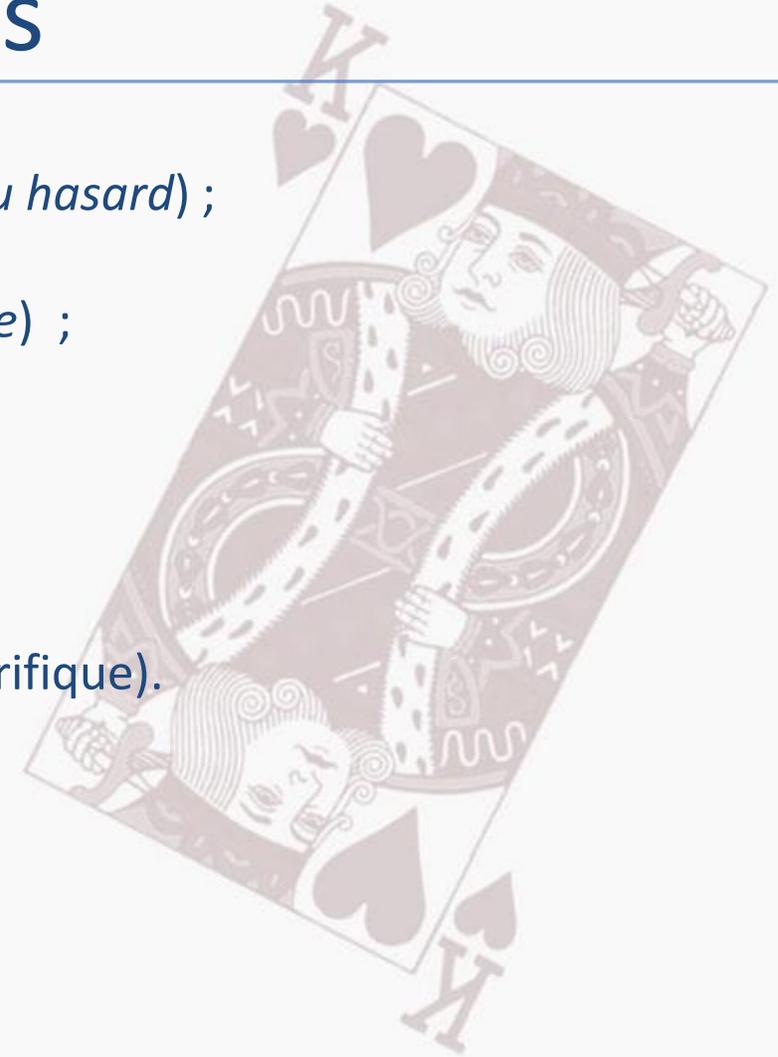
3. Comment être dans les règles

*Il suffit de faire sauter l'un des quatre **critères** !*

a. GÉNÉRALITÉS

3. Comment être dans les règles

- Impossible d'agir sur le **jeu de hasard** (*le poker est un jeu contenant du hasard*) ;
- Impossible d'agir sur le **caractère public** (*les membres en font partie*) ;
- On peut agir sur l'**espérance de gain** :
 - Ne rien faire gagner ;
 - Faire gagner la même chose pour tout le monde ;
 - Faire gagner une coupe, un diplôme, ou une médaille (titre honorifique).
- On peut agir sur le **sacrifice financier** :
 - Adhésion / droit d'entrée gratuits ;
 - Dons faits par les membres (ou non d'ailleurs) ;
 - Proposer la gratuité.



b. SACRIFICE FINANCIER

3. Comment être dans les règles

- Il est **impératif** qu'une voie **gratuite** strictement **équivalente** à une voie payante **existe**.
- Un joueur qui ne paye / donne **pas** doit avoir les **mêmes droits** qu'un joueur qui paye / donne ;
- Un joueur qui ne paye / donne **pas** doit être **traité** de la même manière qu'un joueur qui paye / donne (pas de **dénigrement**) ;
- Une **seule** adhésion recommandée : adhésion **annuelle** ;
- **Exception** : adhésion 100 % Online qui peut être strictement payante ;
- Le **montant** de l'adhésion / droit d'entrée / don n'est qu'un montant **recommandé** ;
- Possibilité pour le joueur de **payer / donner** + ou – du montant recommandé.

Ce qu'il ne faut pas faire :

- Le joueur qui ne paye pas l'adhésion ou qui ne fait pas de don n'a pas accès aux mêmes championnats qu'un joueur qui paye / donne ;
- Le joueur qui ne paye pas le droit d'entrée d'un tournoi ou qui ne fait pas de don n'a pas le même stack de départ qu'un joueur qui paye / donne.

c. DONS

3. Comment être dans les règles

Don : Action d'abandonner **gratuitement** (donner) à quelqu'un la propriété ou la jouissance de quelque chose

- Par définition, un don n'est pas **obligatoire**, il est **volontaire** ;
- Il est possible de **suggérer** de faire un don (fixe ou non) ;
- Un don à un club de poker n'est pas **déductible** des impôts.

Exemples :

- Adhésion gratuite mais don de 20 € recommandé ;
- Tournoi gratuit mais don libre recommandé.

Contre-exemple :

- **Tournoi gratuit avec don de 10 € obligatoire.**



d. GRATUITÉ

(OU PAIEMENT NON-OBLIGATOIRE)

3. Comment être dans les règles

- On suggère un montant **fixe** qui n'est pas obligatoire.

Exemples :

- Adhésion au club de 50€ non-obligatoire → le joueur paye 50 € ;
- Droit d'entrée au tournoi de 20 € non-obligatoire → le joueur ne paye rien ;
- Droit d'entrée au tournoi de 50 € non-obligatoire → le joueur paye 20 €.

Contre-exemples :

- Adhésion au club de 50€ obligatoire ;
- Droit d'entrée au tournoi de 20€ obligatoire.



4. CAS PRATIQUE : PANAME DEEPSTACK OPEN

(UN EXEMPLE PARMIS TANT D'AUTRES)

Paname Deepstack



Open

Week-end de Pâques (3 jours)
Droit d'entrée : 50 €*
50k jetons - 56 joueurs par day
40 qualifiés au day 2 (20 par day 1)
20h de jeu/8max - 45min/round



*Droit d'entrée non obligatoire /
tournoi réservé aux membres et
aux personnes cooptées.



4. Cas pratique

- *Tournoi à 50 € ;*
- *Ouvert aux membres du club et à la cooptation uniquement ;*
- *Utilisation de Hello Asso pour la billetterie ;*
- *Droit d'entrée non-obligatoire ;*
- *Le prizepool dépend du nombre de droits d'entrée et non pas du nombre de joueurs.*

4. Cas pratique

- *Etape 1 : Le joueur non-membre remplit un formulaire de cooptation avec les informations requises, notamment quelle personne ou quel club l'a coopté ;*
- *Etape 2 : Vérification des informations et envoi de confirmation au joueur ainsi que le lien pour s'inscrire ;*
- *Etape 3 : Le joueur s'inscrit sur la plate-forme (Hello Asso) et paye éventuellement son droit d'entrée non-obligatoire ;*
- *Etape 4 : Le joueur est définitivement inscrit et peut participer au tournoi*

A noter qu'un membre du club a directement accès à la plate-forme pour s'inscrire, sans passer par le formulaire de cooptation.

4. Cas pratique

Deepstack Open - Inscription

B *I* U ↻

Bienvenue sur le formulaire d'inscription de notre Deepstack Open qui aura lieu le week-end de Pâques.

Toutes les informations liées au tournoi sont ici : <https://www.panamepokerclub.fr/live-deepstack-open>

Votre pseudo *

Réponse courte

Votre numéro de portable *

Réponse courte

Votre email *

Réponse courte

Votre club associatif *

Réponse courte

Personne / club qui vous coopte *

Réponse courte

Jour de jeu (DAY 1B complet) *

DAY 1A (30/03/2024) LISTE D'ATTENTE

DAY 1B (31/03/2024) LISTE D'ATTENTE

Validations *

J'atteste de la véracité des informations ci-dessus

J'ai bien pris connaissance des informations sur la page du tournoi

J'autorise le Paname Poker Club à utiliser mon image dans le cadre du tournoi

4. Cas pratique

Deepstack open - day 1a - 30/03/2024

Compétition organisé-e par Paname Poker Club à Paris - Bienvenue à la billetterie du Deepstack Open de Pâques 2024 du Paname Poker Club.

www.helloasso.com

Bonjour,

Ce mail pour te confirmer que tu as bien été coopté(e) par Manu.

Voici le lien pour t'inscrire au DAY 1A : <https://www.helloasso.com/associations/paname-poker-club/evenements/deepstack-open-day-1a-30-03-2024> (lien à ne pas faire circuler)

Pour rappel, le droit d'entrée n'est pas obligatoire. Mais t'en acquitter te permettra de faire comme tous les autres joueurs, de ne pas faire baisser le prizepool, et de garder la motivation des joueurs et des organisateurs intacte.

On compte sur toi !

Tu recevras un mail quand ton inscription sera confirmée.

Amicalement,

BaptX

16:00 ✓

4. Cas pratique

Choix des billets | Participants | Coordonnées | Récapitulatif

Avec droit d'entrée fixe
Vous contribuez au prizepool et à faire de ce tournoi un événement incontournable de l'association

50€

Limité à 1 par personne

Avec droit d'entrée libre - Prix Libre
Vous contribuez à hauteur du montant que vous voulez, aussi bien au-dessus qu'en-dessous du montant recommandé par l'association

€

Limité à 1 par personne

Sans droit d'entrée
Vous ne contribuez pas au prizepool et vous n'encouragez pas les initiatives du poker associatif

Gratuit

Limité à 1 par personne

Montant des billets : **0 €**



4. Cas pratique

Nous vous rappelons qu'en raison de la **législation** sur les jeux d'argent et de hasard, le droit d'entrée est **non-obligatoire**.

Néanmoins, s'**acquitter** du droit d'entrée permet au club de faire **perdurer** ce genre d'événements, de **maintenir** une certaine **qualité** de jeu, et de **garder** la motivation **intacte** des organisateurs et des participants.

Plus d'informations sur le tournoi : <https://www.panamepokerclub.fr/live-deepstack-open>

Plus d'informations sur la législation : <https://www.panamepokerclub.fr/legislation>